

EYZAHUT – Bulletin municipal

Hiver 2015-2016



*Très bonne année
2016 à tous*

Nous voici en 2016 et je viens vous souhaiter en mon nom et celui des élus, une excellente nouvelle année. Nous aurons l'occasion de faire un bilan de 2015 en début d'année lors des vœux de la municipalité auxquels je vous convie le samedi 9 Janvier à 18h30 pour partager la galette.

L'année écoulée a été marquée par des événements nationaux dramatiques. Dans notre commune aussi, il y a eu des moments dramatiques et d'autres plus heureux et aussi plus nombreux. Restons positifs et tournés vers l'avenir, en le préparant du mieux possible pour le bien être de tous. Le personnel communal et les élus travaillent à l'évolution de la commune.

Nous continuons nos projets d'amélioration du village afin que celui-ci soit en phase avec le XXIème siècle. Vous pourrez prendre connaissance du nouveau site web eyzahut.fr dans une version refondée par Pierre. Ce site web vous permettra de trouver les divers documents administratifs et informations mis à disposition du public, et il donnera accès à des données touristiques pour une visibilité accrue de la commune sur internet.

Cette nouvelle année verra des travaux dans le village et à la mairie, comme vous pourrez le lire plus loin. L'ensemble de nos réalisations et projets a été exposé lors de la réunion publique annuelle du mois d'Octobre.

Pour finir, le dessin que vous voyez en en-tête de ce bulletin hivernal sera notre Logo. Nous remercions Maryse Dewailly de nous l'avoir gracieusement cédé.

Je vous souhaite de profiter pleinement de notre splendide cadre de vie pour cette nouvelle année, que celle-ci vous soit douce.

Fabienne Simian
www.eyzahut.fr

SOMMAIRE

- Édito
- Extraits du dernier conseil municipal
 - Environnement
 - Travaux en cours
 - Urbanisme
 - Etat civil
 - Divers

Dates du début d'année :

- Samedi 9 Janvier 2016, vœux de la municipalité au restaurant du furet à 18h30.
- Samedi 30/01, à midi repas des seniors (info à venir)
- Exposition de gravures et linogravures du 11 au 17 avril, réalisées par Quentin (<http://drawdraw.canalblog.com/>).

Extraits du dernier conseil municipal de Novembre 2015

1- Vote des tarifs pour 2016

Gérance mensuelle du snack piscine : 500 €

Piscine: entrée adulte : 2,40 €

entrée enfant (- 13 ans) : 1,20 €

Carte 10 entrées adulte : 20 €

Carte 10 entrées enfant (-13 ans) : 10 €

Carte 10 entrées adulte extérieur village : 23 €

Carte 10 entrées enfant extérieur village : 11 €

Camping : Adulte 2,80 €

Enfant (moins de 13 ans) 1,60 €

Emplacement 2,20 €

Voiture 1,80 € Electricité 2,50 €

Garage mort hors saison 2,00 €

Garage mort en saison 3,60 €

Tennis : Location horaire du court 5 €

Abonnement annuel adulte 50 €

Abonnement annuel (-20 ans) 30 €

Abonnement annuel famille 4 personnes 90 €

Location du court 1 semaine (10 h) 40 €

Droit de branchement réseau AEP : 1160,60 €

Droit de branchement réseau assainissement

maison neuve : 3165,29 €

Concession cimetière : 30 ans : 36,93 € / m² -

50 ans : 58,02 €/m²

Concession colombarium : 15 ans : 316,52 € -

30 ans : 348,17 €

Redevance eau :

abonnement annuel 63,28 €

consommation 1,085 €/m³ (+3%)

Redevance assainissement :

abonnement annuel 34,81 €

consommation 0,759 €/m³ (+3%)

Locations habitations:

3 catégories : 233.91 € , 271.92 € , 466.03 €

2-Des demandes d'aide financière auprès du CDRA, et des parlementaires ont été validées par le CM.

3-Suite à l'entrée en vigueur de la carte communale depuis le 9/10/2015, un droit de préemption a été établi sur plusieurs parcelles afin de donner la possibilité à la commune, en cas de vente, de préempter dans le but de pérenniser le camping et préparer une possible extension du cimetière.

4- Fixation de l'indemnité de l'agent recenseur.

5- Acceptation du nouveau schéma de coopération intercommunal.

6- Demande de subvention pour les travaux « mairie et local technique » auprès de l'état via une DETR (Dotation Equipements Territoires Ruraux) pour obtenir une aide financière finale de 80 % du montant de l'opération.

Notre agenda d'accessibilité programmé a été accepté par la préfecture. Ce document définit la mise en accessibilité des structures communales pour tous les publics. Il est à réaliser sur 3 ans.

Environnement - Compost



Les bacs du composteur collectif étant pleins, le service déchet de la communauté des communes est venu cribler le compost. Après criblage, le compost obtenu a été proposé à vous tous et à la commune. Merci à Magali qui est vigilante quant aux déchets déposés dans les bacs.

Pour vos plantations, un peu de ce compost au pied des plants sera suffisant. De nouveaux criblages seront faits régulièrement en fonction de l'avancée de la maturation du compost. Continuez à venir déposer vos épluchures, restes de repas etc ... Vous trouverez en mairie des documents explicatifs répondant à vos questions sur ce sujet, si vous en avez...

Environnement, suite

Ouverture de la mairie au public :

Mardi et Vendredi
9H -12 h

04 75 90 16 35

mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le samedi matin de 10h à 12h : le 9/01 – 23/01 – 06/02 – 20/02 ...

Tel du maire :
0782064342
Tel adjoint travaux :
0687018858

Prochains conseils municipaux : 08/01, 11/03

Voici quelques informations sur un sujet qui nous concerne tous : **l'eau potable**.

La désinfection par Ultra-Violetts (sans javel) a été faite sur les 2 réseaux en 2015 grâce aux subventions de l'agence de l'eau et du département qui ont couvert ainsi 80 % de la dépense (dépense totale environ 81 000€).

Nous avons fait installer une seconde cuve de 3000l à Beaume Rouge, en plus de celle en place et ainsi le stock d'eau « désinfectée » est augmenté dans ce réservoir. La désinfection est un processus continu.



Notre régie communale pour l'eau est sous la gouvernance de l'ARS (agence régionale de santé) qui contraint de plus en plus les distributeurs d'eau potable. Nous devons leur fournir un plan de réseau, la liste des canalisations, des relevés réguliers des compteurs divisionnaires, un état des problèmes annuels etc ... Il a fallu en plus cette année remplacer 2 compteurs défectueux presque neufs. Mais il faut encore parfaire nos installations pour être conforme aux attentes de l'ARS.

Si nous ne fournissons pas ces relevés par secteur de réseau, l'ARS augmentera de 40 % la redevance de la commune.

En conséquence de la loi NOTRe de cet été, la compétence de l'eau potable et de l'assainissement passera aux communautés de communes en 2020, dernier délai. Cela signifie que, soit la CCDB prend cette compétence et crée un service, soit elle délègue à un syndicat existant. Pour l'instant c'est toujours une compétence communale.

Vous avez reçu votre dernière facture, si vous désirez pour l'année suivante passer **au prélèvement**, c'est tout à fait possible. Il faut en faire la demande en mairie.



Pour finir sur ce sujet, en 2014, nous avons consommé 13120 m³ et en 2015, 9220 m³ d'eau. Continuons à économiser l'eau ... les prochains travaux à la piscine iront dans ce sens.

Informations municipales – Travaux

Les 3 derniers bacs de la station d'épuration ont été refaits. La filtration de la station est donc remise à neuf et son fonctionnement sera grandement amélioré.



Pour terminer les travaux à la piscine, le grand bassin va être étanché comme les 2 autres, et la mise en accessibilité du bâtiment sera revue aussi. Une aide via le CDRA (contrat développement Rhône Alpes) est en attente pour 20 % du montant environ.

Urbanisme

2016 sera une année encore riche en travaux avec le projet de rénovation de la mairie et la construction du local technique. Ces projets font l'objet de 2 demandes de subventions pour obtenir un financement à hauteur de 80 %, soit le maximum autorisé.

La mairie sera mise en conformité pour l'accessibilité des locaux d'une part et d'autre part une rénovation thermique sera réalisée pour une économie d'énergie. Un local d'archivage va être créé. Les toilettes publiques seront déplacées dans l'ancienne bibliothèque. Le sous sol sera mis à disposition des associations, pour du stockage.

La mairie a acquis le garage de Mme Rival et un local technique va être créé à cette place, près du point d'apport volontaire, avec un espace dédié au personnel technique en accord avec les réglementations actuelles et un espace atelier/garage.

Etat civil

Nous déplorons la disparition d'Eduard BRONGERS, décédé le 15 décembre à son domicile. Nos amicales pensées à sa famille.

Nous souhaitons la bienvenue à Augustin Poncet, né le 18 décembre, entouré de Marius, Claire et Pierre-Louis.

Divers

Recensement 2016

Le recensement va avoir lieu sur la commune du 21 Janvier au 20 Février 2016. L'agent recenseur nommé est Marine Frémion, elle passera chez vous, faites lui bon accueil. Merci.

Le Resto-grill du Furet a fermé ses portes au 31 décembre 2015. Nous allons chercher un nouveau gérant.

Période hivernale

Même si la terre se réchauffe, peut-être l'hiver nous amènera t il de la neige ? La commune a passé une convention avec Sébastien Delleaud pour le déneigement et nous avons fait le plein de sel.

Cette année, vous ne trouverez pas de bacs à sel, trop de sel nous a été « emprunté » sans nous le demander l'hiver dernier !!

Page facebook : <https://www.facebook.com/eyzahut>
Page publique en libre accès pour des informations régulières.
Site web www.eyzahut.fr